

DÉCLARATION DE CONFORMITÉ UE



Référence du document :	LED0025
Fabricant :	FD éclairage Architectural SA
Adresse :	ZI - Rue du Stade - 28350 SAINT LUBIN DES JONCHERETS - FRANCE
Type de luminaire :	Crosse apparente orientable modulaire
Désignation du produit :	Apparent LED «CROSSE EXPO» - Réparable
Utilisation :	Luminaire à usage général intérieur

Puissance	Tension d'alimentation	Classe de Protection	Indice de Protection	Indice de Résistance	Type d'alimentation
6W	9,5V	3	IP20	IK04	Courant Continu 0,7A

Le(s) produit(s) désigné(s) est (sont) en conformité avec la législation harmonisée applicable de l'Union Européenne. Année d'apposition du marquage CE : 2017

La conformité du (des) produit(s) désigné(s) avec les dispositions de l'Union européenne est donnée par le respect de la (des) norme(s) européenne(s) suivante(s) ou d'autres spécifications. Si ce n'est pas ailleurs / autrement indiqué l'édition / l'amendement tel que mentionné ci-dessous s'applique.

DBT 2014/35/UE	Directive du Parlement européen et du Conseil du 26 février 2014 sur l'harmonisation des législations des États membres relatives à la mise à disposition sur le marché des équipements électriques destinés à être utilisés dans certaines limites de tension ; Journal officiel de l'UE L96, 29/03/2014, p. 357-374).
EN 60598-1 A1 2018	Luminaires - Partie 1: exigences générales et essais.
EN 60598-1 2015	Luminaires - Partie 1: exigences générales et essais.
EN 60598-2-1 1989	Luminaires - Partie 2 - 1 : exigences particulières - Luminaires à usages généraux fixes.
ROHS 2017/2102/UE	Directive (UE) 2017/2102 du Parlement européen et du Conseil du 15 novembre 2017 modifiant la directive 2011/65/UE relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques (texte présentant de l'intérêt pour l'EEE).
EN 62321 2009	Documentation technique pour l'évaluation des produits électriques et électroniques en ce qui concerne la limitation des substances dangereuses.
CEM 2014/30/UE	Directive du Parlement européen et du Conseil du 26 février 2014 sur l'harmonisation des législations des États membres relatives à la compatibilité électro-magnétique; Journal officiel de l'UE L96, 29/03/2014, p. 79-106.
ECO DESIGN 2009/125/CE <i>et règlements associés</i>	Directive du Parlement européen et du Conseil du 21 octobre 2009 établissant un cadre pour la fixation d'exigences en matière d'écoconception pour les produits liés à l'énergie.

Fait à St Lubin des Joncherets,
Le 12/02/2021

Marie-Line DAVID
Responsable Technique

